

Bonjour aux membres du CA,  
Bonjour aux membres de la commission AG virtuelle,  
Bonjour aux délégué-e-s des mouvements,

En vue de la préparation de l'AG2a et pour informer les membres de notre mouvement, les délégué-e-s de l'ICEM adressent ces questions au CA de la FIMEM pour plus de précisions sur les points à voter.

Merci pour votre travail au service de l'organisation de cette AG,

Les délégué-e-s de l'ICEM (France)  
Gwenaëlle Bérillon, Karine, Jaffré, Léonard De Leo, Nicolas Mathey  
Le 10 juillet 2020

### **Dans le paragraphe : DÉCISIONS DU CA À VALIDER EN AG3**

#### **1) - Politique d'arrérages appliquée depuis 2016**

##### Question de l'ICEM :

- S'agit-il de supprimer le statut de membre de la FIMEM aux mouvements qui n'ont pas payé leur cotisation cette année (pour ces deux dernières années) ou pour les mouvements qui n'ont pas payé depuis plusieurs RIDEF ?

En effet, certains mouvements non européens profitent de la RIDEF pour payer directement leur cotisation, évitant ainsi des frais.

Votre proposition de vote ne précise pas si ce point prend en compte l'annulation de la RIDEF 2020.

#### **2) Délégué-e-s : mandat de 2 ans et agent de liaison entre RIDEF**

##### Questions de l'ICEM :

- S'agit-il bien des délégué-e-s des mouvements pour l'AG FIMEM ?

- Pourriez-vous préciser pourquoi les mandats sont prolongés sur une période de deux ans au-delà des date de tenue d'AG ?

- Y aura-t-il des événements qui relèvent de l'AG pendant ces deux ans ?

- Le mandat de deux ans : est-ce exceptionnel en raison de l'annulation de la RIDEF 2020, ou est-ce une décision définitive valable pour toutes les futures AG après 2021 ?

- Vous évoquez la tâche d'agent de liaison entre deux RIDEF : s'agit-il plutôt « entre deux AG » ?

- Les délégué-e-s auront-ils et auront-elles un rôle de liaison au sujet des RIDEF et pas seulement pour l'AG ?

- Selon vos réponses, cela ne nécessiterait-il pas une modification du règlement intérieur au sujet du rôle des délégué-e-s ?

#### **3) Dettes Haïti et Bénin :**

##### **retrait de ces mouvements comme membre ou suppression de la dette ou autre**

##### Questions de l'ICEM :

- Si l'une des propositions consiste à supprimer le statut de membre, pourriez-vous nous préciser les circonstances qui ont abouti à ces dettes afin de nous permettre d'établir clairement ce qui relève des responsabilités imputables aux mouvements concernés et celles imputables à la FIMEM ?

- Pour celle du Bénin, il est fait mention du budget de la RIDEF 2016.

Pourrions-nous avoir accès aux éléments de comptabilité de cette RIDEF pour nous permettre de comprendre la nature précise de cette dette ?

- Quelles décisions ont déjà été prises par le CA de la FIMEM au sujet des dettes du Bénin et de Haïti ?

### **Dans le paragraphe : DÉCISIONS DU CA À VALIDER EN AG3**

#### **4) Rôle de la FIMEM :**

## **travaille pour tous les enfants ou pour ceux provenant de milieu populaire seulement ?**

### Questions de l'ICEM :

- Pourriez-vous nous préciser d'où vient cette question et quels sont les éléments ou constats précis qui l'ont motivée ?
- Cela relève-t-il des pratiques de certains mouvements ou de l'ensemble de la FIMEM par son CA ou par ses votes d'AG ?

## **5) RIDEF**

### **Choix des lieux en fonction des coûts, place de la femme, laïcité, qualité des ateliers ... avantages et inconvénients d'avoir une personne qui porte à la fois les responsabilités FIMEM et CO.**

#### Questions de l'ICEM :

- Cette question sera-t-elle présentée par la commission FIMEM #6 (commission RIDEF) ?
- Si oui, pourrions-nous avoir des éléments plus précis au sujet de ces questions ?
- À quelle occasion la place de la femme a-t-elle été en cause ?
- À quelle occasion un problème de laïcité pourrait-il se poser ou s'est-il déjà posé ?
- Beaucoup de mouvements actuels n'ont pas été organisateurs de RIDEF : auriez-vous des précisions sur les incompatibilités possibles à être à la fois membre du Conseil d'Administration et membre du Comité Organisateur d'une RIDEF ? Avez-vous des exemples de blocages ?

## **6) Benaïges – création d'une commission ou non ?**

### Questions de l'ICEM :

- Pourriez-vous nous présenter le fonctionnement actuel de l'attribution de cette bourse par la FIMEM ?
- Quels besoins motiveraient la création d'une commission par rapport au fonctionnement actuel ?

## **7) Présentation des propositions des mouvements, groupes de langue, commissions**

### Questions de l'ICEM :

- À un moment de cette AG, y aura-t-il une présentation et des précisions sur la place, le rôle, les travaux, les actions et les pouvoirs de décision des commissions au sein de la FIMEM ?

Pour définir :

- quels rapports elles entretiennent vis à vis du CA FIMEM ;
- si elles sont un soutien pour alléger les tâches du CA ;
- si elles ont pouvoir pour prendre des initiatives au nom de la FIMEM, ou du CA ;
- si elle ont bien le pouvoir de faire des propositions lors de l'AG au même titre que les mouvements ;
- si cela ne nécessiterait pas une définition claire de leur rôle dans le règlement intérieur ou dans une délibération d'AG.

## **8) Suggestions de l'ICEM à propos des traductions des textes pour l'AG sur le site :**

Pour cette AG virtuelle, les traductions sont essentielles et indispensables. C'est une priorité si nous voulons communiquer dans de bonnes conditions. Voici quelques questions et suggestions : -

Existe-t-il une liste de traducteurs-trices pour cette AG. Si oui, est-elle suffisante ?

- La commission #3 "traductions" est-elle sollicitée et les délégué-e-s peuvent-elles s'adresser à elle ?

- Peut-on se mettre d'accord sur le fait que les auteurs-trices des textes pour l'AG sollicitent leur propre mouvement pour les traductions dans les deux langues afin de soulager le travail des traductions. Quels sont les mouvements qui seraient susceptibles de le faire ?

---